



## PROCES-VERBAL BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

---

**Réunion du :** Jeudi 23 septembre 2010  
**à :** 15h00

---

**Présidence :** M. Fernand DUCHAUSSOY

---

**Présents :** MM. Frédéric THIRIEZ, Christian TEINTURIER Jacques LEGER, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

**Excusés :** MM. Noël LE GRAET, Gervais MARTEL

---

**Assistent à la séance** MM. Jacques LAMBERT, Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE

---

### I. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

#### Coup d'envoi de France-Roumanie et de France-Luxembourg

Suite aux demandes reçues de Citroën en sa qualité de nouveau partenaire de l'Equipe de France d'une part et de l'association ELA d'autre part, le Bureau décide que le coup d'envoi du match France-Roumanie (9 octobre au Stade de France) sera donné par le pilote de rallye Sébastien LOEB, qui vient de remporter son 7<sup>ème</sup> titre de champion du monde consécutif, et que le coup d'envoi du match France-Luxembourg (12 octobre à Metz) sera donné par un enfant de l'association ELA.

#### Rencontre avec les supporters de l'Equipe de France

Le Président informe le Bureau qu'il recevra le 9 octobre, en compagnie du Trésorier Général Bernard DESUMER, des représentants de sections de supporters de l'Equipe de France qui souhaitent évoquer le resserrement de leurs relations avec la Fédération.

#### Association Brice Taton

Suite à la demande de contribution financière faite par l'association pour le 1<sup>er</sup> anniversaire du décès du jeune supporter du Toulouse FC, le Bureau décide de lui faire parvenir un maillot de l'Equipe de France pour mise aux enchères.

## **II. PRÉSENTATION DU PROJET DE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ DE LA FFF**

Mme Florence HARDOUIN, directrice du marketing et du développement commercial, présente le projet de création d'un programme de fidélité propre à la Fédération Française de Football.

Sa présentation est annexée au présent procès-verbal.

A l'issue d'un débat auquel participent tous les membres du Bureau, celui-ci valide à l'unanimité le projet proposé par Mme HARDOUIN et l'autorise à lancer sa mise en œuvre. Il lui demande de rendre compte régulièrement au Bureau et, si nécessaire, au Conseil Fédéral des conditions de cette mise en œuvre, afin que soit contrôlée de façon régulière l'adéquation des moyens engagés avec les résultats obtenus.

## **III. PREPARATION DES ETATS GENERAUX DU FOOTBALL**

Le Président présente au Bureau les grandes orientations qui guideront l'organisation des Etats Généraux du Football, décrétée par le Président de la République et confiée par la suite à la FFF.

A la suite de diverses réunions tenues avec les pouvoirs publics, notamment avec le cabinet de la Secrétaire d'Etat aux sports, il a été décidé que les Etats Généraux prendraient la forme d'un séminaire de réflexion et de travail réunissant les instances dirigeantes des principales institutions du football (FFF, LFP, LFA, UCPF, U2C2F, collèges des présidents de ligues et des présidents de districts).

Les Etats Généraux auront lieu les 28 et 29 octobre et seront organisés à l'INSEP.

Le Président informe le Bureau qu'il présentera au Conseil Fédéral du lendemain une présentation plus détaillée du programme et des conditions d'organisation des Etats Généraux.

Le Directeur Général  
Jacques LAMBERT